

*Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-
reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.*



INFORMATIONS MUNICIPALES

À vos sécateurs !

Le samedi 14 février au matin, nous organisons une séance de taille des arbres fruitiers de la commune. Cette opération s'adresse à tous les habitants souhaitant se perfectionner dans l'art de la taille.

Nous avons la chance de compter, au sein de notre groupe, des personnes très compétentes et pédagogues.

📍 Rendez-vous à 9 h à la salle Omnisports de Bournezeau.

Conseil municipal du 10 février 2026

. Le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 janvier dernier a été adopté lors de la séance du 10 février. Pour le consulter, [cliquez ici](#).

. La liste des délibérations examinées lors du dernier Conseil Municipal du 10 février est également consultable sur le site de la Commune, en [cliquant ici](#).

Vote par procuration

Vous allez être absent le jour du vote aux élections ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote.

Nous vous invitons à effectuer cette démarche le plus tôt possible car en raison des délais d'acheminement et de traitement des procurations, si la mairie ne recevait pas votre procuration à temps, vous risqueriez de ne pas pouvoir voter.

Vous avez la possibilité de remplir le [formulaire en ligne](#) avant de vous rendre obligatoirement dans une gendarmerie, un commissariat de police ou au Tribunal pour la valider.

Enquête statistique INSEE ressources et conditions de vie 2026

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise actuellement une enquête sur un échantillon de personnes sélectionnées aléatoirement sur notre territoire.

Cette enquête porte sur "les ressources et les conditions de vie des ménages". Les personnes sélectionnées seront interrogées par un(e) enquêteur(trice) de l'INSEE, qui se rendra au domicile des personnes sélectionnées, munie d'une carte officielle. Les personnes seront prévenues individuellement par lettre. **La participation à l'enquête est obligatoire.**

Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Retrouvez des informations relatives à cette enquête sur [le site de l'INSEE](#).

Vacances d'hiver au Pays de Chantonnay

Vous cherchez des idées pour faire une activité avec vos enfants, vous gardez vos petits-enfants ?

L'Office de tourisme du Pays de Chantonnay vous propose une sélection d'activités, de sorties en famille, de visites pendant les vacances d'hiver : https://www.paysdechantonnay.fr/app/uploads/2026/02/2026_OT_Livret-animations-vacances-fevrier.pdf

Pour allez encore plus loin, rendez-vous sur <https://www.vendeebocage.fr/que-faire-pendant-les-vacances-d-hiver-en-vendee-bocage>

Abbaye de Trizay : recherche de bénévoles

Sylvie et Laurent Blanchet, propriétaires de l'Abbaye de Trizay, recherchent des bénévoles pour les accompagner dans leur projet de renaissance des vergers de l'Abbaye.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez les contacter au 06.12.03.64.04.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

VÉLOCIPÈDES (CYCLO-VTT-VAE) : adhésions 2026

L'association des Vélocipèdes vous informe qu'elle organise une permanence pour les adhésions 2026, **ce dimanche 15 février 2026**, de 11h à 12h, au local du club (place des Papillons).

En cas d'impossibilité sur ces deux dates vous pouvez contacter M. Hubert GAUTRON au 06 98 62 26 52

Amicale Laïque : repas à emporter

L'Amicale Laïque de l'école publique vous rappelle qu'elle organise une vente de repas à emporter le **samedi 7 mars 2026**.

Deux menus adulte sont proposés : Burger + crêpe : 10 € ou Choucroute + crêpe : 12 €

Un menu enfant est également disponible au prix de 6 €.

La réservation **est obligatoire jusqu'au 27 février 2026**, sur le site [HelloAsso](#) ou par SMS au 06.76.17.71.93.

Les repas seront à retirer à la salle du Mitan, entre 18 h et 20 h.

POUR RAPPEL

La boulangerie Le Fournil Gourmand maison Auger passe le relais

Anthony et Elodie, gérants du Fournil Gourmand, ont souhaité adresser un message à la population par l'intermédiaire de la newsletter :

Présente à vos côtés depuis bientôt 8 ans, la boulangerie Le Fournil Gourmand s'appête à tourner une nouvelle page...

Anthony et Elodie transmettent aujourd'hui leur fournil à Nadège et Stéphane qui auront le plaisir de poursuivre l'aventure à vos côtés.

La Boulangerie sera donc fermée du 11 février au 23 février inclus. La réouverture est prévue pour le 24 février, dès 6h, avec toute l'équipe habituelle.

"Nous tenions à remercier chaleureusement notre équipe de choc et surtout l'ensemble de notre clientèle pour ce magnifique chapitre partagé à vos côtés : vos sourires, votre fidélité et votre bienveillance resteront de très beaux souvenirs. Ce chapitre se fermera sous le signe de l'amitié et de l'affection que vous nous avez apporté chaque jour.

Nous souhaitons la bienvenue à Nadège et Stéphane et leur adressons tous nos voeux de réussite au cœur de notre jolie commune.

A très vite, Anthony et Elodie "

Alerte aux démarchages frauduleux

Enedis signale une augmentation des démarchages téléphoniques frauduleux menés par des individus se faisant passer pour l'entreprise ou ses partenaires. Ces pratiques visent à proposer de fausses offres commerciales ou à obtenir des données personnelles.

Enedis rappelle ne jamais effectuer de démarchage commercial ni demander d'informations bancaires par téléphone ou e-mail. Toute intervention à domicile fait toujours l'objet d'un rendez-vous ou d'un avis de passage (hors urgence).

En cas de suspicion, aucune information ne doit être communiquée.

Les démarchages abusifs peuvent être signalés au 33 700, au service client Enedis (09 70 83 19 70) ou via les plateformes officielles [Bloctel](#) et [SignalConso](#).

Lotissement communal "Le Haut Bois"

Nous vous rappelons qu'un lot est disponible à la réservation  dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune en cliquant ici ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr

Agenda



03/03/2026

Atelier d'écriture

à la bibliothèque de Bournezeau



07/03/2026

Repas à emporter

organisé par l'Amicale Laïque



12/03/2026

Repas de printemps

organisé par l'association du Club de l'amitié



14/03/2026

Loto

organisé par l'association Passion Handisport

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Si vous ne recevez pas correctement cet envoi, nous vous invitons à consulter la newsletter à partir notre site internet : <https://bournezeau.fr/fr/rb/632257/publications-communales-1>

Mairie de Bournezeau

2 place de la Mairie
85480 Bournezeau

 : 02 51 40 71 29  mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture habituels de la mairie :

- *Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30*
- *Mardi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)*
- *Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30*
- *Jeudi : de 9h à 12h (fermeture l'après-midi)*
- *Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30*

 Site internet : <http://bournezeau.fr>